



- **Agenda des Tous Ménages 2012**
- **Agenda des animations**
- **Informations de la Commune**
- **Informations du boursier**

À votre agenda :

Samedi 17 mars 2012 : cross Broye-Jorat

Jeudi 22 mars : prochain conseil général

Mercredi 4 avril : atelier de décoration « Œufs de Pâques »

Dimanche 29 avril : Journée paroissiale au battoir

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mai : Tour de Jeunesse

Dimanche 3 juin : rallye au village par le groupe animation

Dates prévues pour la sortie des prochains « Tous Ménages ».

Les Tous Ménages permettent à la Municipalité de renseigner la population sur ce qui se passe au village, les nouveautés, les fêtes, les conseils, les événements sportifs, etc.

Nous souhaiterions mettre aussi cette opportunité au service de tous les habitants d'Hermenches qui aimeraient faire passer une information.

Pour cela, il suffit de donner votre annonce à temps et nous ferons le nécessaire. Les prochaines publications sont prévues pour mai, juin, septembre et novembre.

Vous pouvez donc donner vos informations jusqu'au

15 mai
15 juin
15 septembre
15 novembre

en envoyant un mail à admin@hermenches.ch ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres du greffe municipal, au collège.

Pour tous renseignements, adressez-vous à Marlène Rod Trauffer (078 630 06 55)

Dernière Fête des promotions au collège d'Hermenches

Comme vous le savez déjà, l'école du village fermera ses portes en juillet de cette année.

Nous voulons célébrer ces dernières promotions avec une exposition rétrospective sur le passé de notre collège.

Dans ce but, nous réitérons notre demande de documents, objets, photos, etc. qui seraient en relation avec l'histoire de ce bâtiment (en prêt, évidemment, et avec nos meilleurs soins).

Adressez-vous directement à Madame Karine Weber Cavin (079 429 13 37)

Atelier de Décoration d'oeufs de Pâques

Le mercredi **4 avril 2012**, au collège, à 14h, pour petits, moyens et grands, les tout petits accompagnés d'un adulte !

Il vous faut des œufs cuits et encore chauds si possible et dans leur carton, une participation aux frais vous sera demandée, 4 frs par personne.

Pour que l'après-midi soit encore plus réussi, inscrivez-vous auprès de Rita Meystre, 021 905 50 61, **jusqu'au 1^{er} avril**, merci !

Si vous avez envie de partager une pâtisserie avec tout le monde, ce serait sympa !!

Le groupe Animation

Journée de la Paroisse Moudon-Syens au battoir

C'est à une magnifique journée que nous vous convions tous à venir
le 29 avril, dès 10 heures, au battoir d'Hermenches.

Le culte sera célébré par le pasteur Patrice Haesslein, accompagné par le groupe d'enfants de « l'école du dimanche » ainsi que par le chœur d'hommes « Les mecs'connus de la Bressonne ».

Nous profiterons aussi de la présence du chœur à l'apéritif, offert par la Commune. Le repas qui suivra vous sera préparé par A. Rod, notre cuisinier de service.

Pour les desserts, nous comptons sur vos talents en pâtisseries pour enrichir notre buffet !

Annoncez-vous à Gilbert Fiaux (021 905 20 80) ou à Marialis Piller (021 905 29 84)

Nous recherchons aussi des bonnes volontés pour organiser des jeux pour les enfants !

Venez tous nombreux à cette fête, vous ne le regretterez pas !

Tour de Jeunesse

- Vendredi 4 mai dès 19 h. :** tournoi de volley en nocturne au terrain de sport, buvette et grillades.
- Samedi 5 mai dès 10 h. :** tournoi d'unihockey à la salle de sport de Moudon.
dès 19 h. : au battoir, grillades
dès 21 h. 30 : soirée au caveau.
- Dimanche 6 mai dès 11 h. :** tournoi de pétanque, rôti à la broche et salades,
sur inscriptions auprès de Coralie Danalet : 078 758 76 04 ou coraliedanalet@bluewin.ch

La société de Jeunesse se réjouit de vous accueillir lors de ces journées et vous attend nombreux !

Le rallye du village sera de retour le 3 juin 2012 !!

Alors soyez prêts à nous accompagner lors de cette journée de détente, rigolade et partage !

Les détails de la journée arriveront en temps voulu afin de tout vous dire !!

On se réjouit de vous voir.

Le groupe Animation

Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6 % des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Nous vous communiquons les règles qui seront appliquées pour les impôts 2011 :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches)
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches en résidence principale au 01.01.2011 **et** au 31.12.2011.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège ou aux heures d'ouverture du bureau) :

- une copie du document «**Relevé de compte (BVR+)**» reçu fin janvier 2012 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt)
- une copie du document «**Calcul des acomptes 2011**» reçu courant décembre 2010
- un numéro de compte (CCP ou banque) pour le paiement.

Le délai pour le remboursement est fixé au 30 juin 2012.

La Municipalité se réjouit des perspectives futures et de toutes ces occasions de vous rencontrer et de passer avec vous quelques bons moments !

En attendant, nous vous souhaitons un bon début de printemps, si bien mérité après les grandes froidures de février.

La municipalité

Informations importantes concernant la gestion de nos déchets

Les informations ci-dessous sont importantes et concernent chaque habitant de notre village.

Dépôts de branches en forêt

Suite à des abus répétés, le dépôt de branches ne sera plus autorisé librement en forêt.

Dorénavant, **pour les branches uniquement**, vous pourrez vous adresser à Monsieur Didier Fiaux, qui vous renseignera (021 905 35 90)

Le gazon, les déchets de taille des haies de tuyas, de lauriers, comme les meubles !!!, etc. ont leur place à la déchetterie, 2 X par semaine en été.

Recommandation concernant les eaux usées

Dernièrement et à plusieurs reprises, le responsable de la station d'épuration a dû intervenir pour cause de blocage des brasseurs. Ces blocages sont principalement dus à la présence dans les eaux usées d'objets indésirables :

N'ayons pas peur des mots, il s'agit de Q-tips, de bandes hygiéniques, de lingettes, de pampers, de cheveux, d'emballages plastiques de toutes sortes.... pour le plus courant !

Tous ces objets ne sont pas souhaitables dans les évacuations des eaux usées ! et contribuent à augmenter le coût de l'épuration !

Merci à tous d'y prêter attention et de faire un effort !

Déchetterie communale

Horaires : à partir du **mercredi 5 avril**, la déchetterie sera à nouveau ouverte **le mercredi soir de 18h à 20h en plus du samedi de 10h à 12h.**

Suite à la visite d'un expert de la Saïdef, nous vous transmettons les félicitations qu'ils nous ont faites pour la bonne marche de notre déchetterie ! C'est aussi grâce à vous Mesdames et Messieurs, et nous vous en remercions !

Prochainement, nous introduirons quelques nouveautés, comme l'application du principe pollueur- payeur, inévitable à ce jour. Pour cela, nous vous informerons en temps voulu.

Pour rappel, vous trouvez sur le site de la Commune ainsi qu'au bureau communal, les informations utiles au tri des déchets.

D'avance nous vous remercions de prendre bonne note des informations ci-dessus et de participer à l'effort commun.

Cela dans le but d'éviter des frais supplémentaires qui sont finalement à la charge de tous !

La Municipalité